



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-26639>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **24-26639**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Saint-Quentin-en-Yvelines - Communauté d'agglomération

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Etude urbaine portant sur les rives du Plateau Urbain et le secteur pôle gare/centre-ville de Trappes

Description : L'étude urbaine porte sur les rives du Plateau Urbain et le secteur pôle gare/centre-ville de Trappes. Il s'agit de définir un projet global à moyen et long terme. L'objet de l'étude est l'élaboration d'un plan guide et la préfiguration d'opérations d'aménagement, dont la création du pôle d'échanges multimodal, pour la restructuration urbaine de ce secteur structurant à l'échelle de la ville. Le but de l'étude est de réinterroger le coeur de ville dans ses différentes dimensions et de définir les actions nécessaires au recyclage urbain qui permettra de repenser la cohérence urbaine, le dynamisme du coeur de ville et l'articulation des différents quartiers en lien avec l'infrastructure des plateaux urbains. Les missions sont précisées dans le règlement de la consultation joint au présent avis et dans le CCTP. qui sera communiqué après sélection des candidats à remettre une offre

Identifiant de la procédure : 3f632f9e-50c7-48b7-9612-0066aa231a0f

Identifiant interne : 24FS-MP-1699-W

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : No

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71410000 Services d'urbanisme

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71400000 Services d'urbanisme et d'architecture paysagère

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79311000 Services d'études

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Trappes

Code postal : 78190

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0000

Titre : Etude urbaine portant sur les rives du Plateau Urbain et le secteur pôle gare/centre-ville de Trappes

Description : L'étude urbaine porte sur les rives du Plateau Urbain et le secteur pôle gare/centre-ville de Trappes. Il s'agit de définir un projet global à moyen et long terme. L'objet de l'étude est l'élaboration d'un plan guide et la préfiguration d'opérations d'aménagement, dont la création du pôle d'échanges multimodal, pour la restructuration urbaine de ce secteur structurant à l'échelle de la ville. Le but de l'étude est de réinterroger le coeur de ville dans ses différentes dimensions et de définir les actions nécessaires au recyclage urbain qui permettra de repenser la cohérence urbaine, le dynamisme du coeur de ville et l'articulation des différents quartiers en lien avec l'infrastructure des plateaux urbains. Les missions sont précisées dans le règlement de la consultation joint au présent avis et dans le CCTP. qui sera communiqué après sélection des candidats à remettre une offre

Identifiant interne : S-PF-1415438

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71410000 Services d'urbanisme

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71400000 Services d'urbanisme et d'architecture paysagère

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79311000 Services d'études

Options :

Description des options : En application de de l'article R. 2122-7 du Code de la Commande Publique, le Pouvoir adjudicateur se réserve le droit de recourir à des marchés sans publicité ni mise en concurrence préalables pour des prestations similaires à celles du marché en cours, à exécuter par le même Titulaire

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Trappes

Code postal : 78190

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La durée de l'accord-cadre court à compter de la date figurant dans l'ordre de service de démarrage jusqu'à la date de réception de la dernière des prestations. Sa durée totale ne pourra pas dépasser 4 ans. Le pouvoir adjudicateur pourra néanmoins choisir au terme de l'une des phases du marché, de ne pas poursuivre l'exécution des prestations entraînant ainsi sa résiliation avant le terme de la période en cours. La présente consultation est une procédure restreinte, passée selon une procédure avec négociation, définie aux articles L. 2124-3, R. 2124-3 et R. 2161-12 à R. 2161-20 du code de la commande publique. Le recours à cette procédure se justifie par la présence de prestations de conception conformément au 3° de l'article R2124-3 du code de la commande publique. Les critères de limitation du nombre de candidats admis à déposer une offre sont les suivants : o Adéquation de références présentées pour des prestations de même nature et de même ampleur ; o Adéquation des moyens humains, financiers et techniques du candidat à l'objet de l'accord-cadre. En vertu de l'article R. 2142-20 du code de la commande publique, les candidats peuvent présenter leur offre sous forme de groupement conjoint ou solidaire. Toutefois, les candidats sont informés que : Il est imposé que le mandataire du groupement soit l'urbaniste, programmeur, architecte ; Il n'est pas interdit aux candidats de se présenter à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements. Il leur est interdit de présenter plusieurs candidatures en agissant en tant que mandataire de plusieurs groupements. Après attribution, la forme de groupement souhaitée par le pouvoir adjudicateur sera : groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire. Compte-tenu du caractère homogène du périmètre des études, de la nécessité qu'elles se déroulent concomitamment et du souhait de maintenir tout du long une cohérence générale qui, à défaut, nécessiterait l'allocation de moyens supplémentaires en organisation et en coordination ; mais également, présenterait un risque d'allongement

des délais de réalisation, la consultation ne fait donc pas l'objet d'un allotissement au sens de l'article L. 2113-10 du code de la commande publique. Le marché est financé sur le budget de Saint-Quentin-en-Yvelines. Sgy sollicitera les financements d'Ile-de-France Mobilités dans le cadre de l'étude d'intermodalité du pôle gare

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et R2143-6 à R2143-10 du code de la commande publique concernant les interdictions de soumissionner. - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants: Imprimé Dc1 ou document équivalent accompagné des attestations sur l'honneur contenues dans le Dc1. - Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat au marché peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques. Le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique. - En complément du Dc1, les candidats peuvent, s'ils le souhaitent, utiliser le formulaire Dc2 (Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) ou un document équivalent. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. - Il est précisé que le document unique de marché européen (Dume), dûment rempli, peut, pour certaines conditions de participation, être un moyen de preuve pour le candidat de démontrer sa capacité à exécuter le marché. - Certificats de qualifications

professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Les candidats devront impérativement présenter l'ensemble des compétences suivantes dont le détail figure au Règlement joint (article 2.7.1) :- Urbanisme, programmation urbaine et architecture, - Mobilités décomposée comme suit : o Etude d'intermodalité de pôle d'échange multimodal, o Etudes Mobilités et plans d'insertion tous modes, o Aménagement/conception des espaces publics, des voiries et carrefours, o Réalisation et traitement d'enquêtes stationnement et déplacements, - Développement durable, - Création de visuels et d'illustrations de projet, - étude et conception paysagère et conception d'espace public, - Commerce, - Compétences techniques générales de l'ingénierie Vrd-hydrogéologie urbaine. Pour démontrer qu'ils disposent des compétences demandées, il est attendu : - Présentation d'une sélection de 3 à 5 fiches de références maximum (1 à 2 pages par fiche) par compétence demandée représentant des études de plus de 3 ans et /ou des opérations similaires réalisées au-delà des 5 dernières années indiquant les informations suivantes : contexte/nature de la prestation, dates, montants, surfaces, éléments visuels, détail des missions confiées en propre ou au sein de groupement. Les références communes à plusieurs membres du groupement seront à mettre en avant.- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du contrat. A ce titre devront être fournis les Cv des intervenants pressentis qui seront affectés au projet pour chaque membre du groupement. -Tableau : Le candidat devra remplir le tableau synthétique joint à l'avis d'appel public à la concurrence

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 30

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : [https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1415438,](https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1415438)

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1415438>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 05/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 5 MONTH

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Le contrat prend la forme d'un marché à prix mixtes comportant : - Des prestations conclues à prix forfaitaire ; - Des prestations sur bons de commande émis au fur et à mesure de la survenance du besoin, conformément aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14, du code de la commande publique. Les prix utilisés dans le cadre des bons de commande seront ceux figurant au Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U.). Cette partie à bons de commande ne comprend pas de minimum. Elle comprend un montant maximum dont le montant sera fixé à l'issue de la procédure d'attribution. Le montant minimal du contrat correspond au montant de sa partie forfaitaire. Le montant maximal global du marché est fixé à 600 000 euro(s) H.T. pour sa durée. Le paiement se fera par virement au moyen d'un mandat administratif. Le délai global de paiement est de 30 jours. Les prix sont révisables. Une garantie à première demande doit être constituée pour le versement de l'avance

Facturation en ligne : Requise

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Saint-
Quentin-en-Yvelines - Communauté d'agglomération

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Saint-Quentin-en-Yvelines - Communauté d'agglomération

Numéro d'enregistrement : 20005878200018

Adresse postale : 1 rue Eugène-Hénaff

Ville : Trappes

Code postal : 78192

Pays : France

Point de contact : FOURGOUS Jean-Michel

Adresse électronique : julie.gonzalvez@sqy.fr

Téléphone : 0139448080

Adresse internet : <http://www.marches-publics.agglo-sqy.fr/>

Profil de l'acheteur : <http://www.marches-publics.agglo-sqy.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement : 9296

Adresse postale : 56 avenue de Saint Cloud

Ville : Versailles

Code postal : 78011

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-versailles@juradm.fr

Téléphone : 0139205400

Télécopieur : 0139205487

Adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Saint-Quentin-en-Yvelines - Communauté d'agglomération

Numéro d'enregistrement : 9656

Adresse postale : 1 rue Eugène Hénaff Za du Buisson de la Couldre

Ville : Trappes

Code postal : 78192

Pays : France

Point de contact : Service Marchés Publics

Adresse électronique : liv.pham@sqy.fr

Téléphone : 0139448043

Télécopieur : 0130571264

Adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : bcb334e2-0090-476a-9ccb-0e369e01426d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/03/2024 à 16:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/03/2024